



PARTICIPATION AUX BENEFICES 2023

Issoire, le 27 mai 2024

Suite à l'année exceptionnelle qu'a été 2023 avec **un EBITDEA record de 162,3 M€** obtenu grâce aux efforts de toutes et tous, les salarié.es d'Issoire vont se « partager » la somme de 9,1M€ dans le cadre de la participation.

Participation qui est régie par le code du travail et non par la négociation pour le calcul de son montant.

Malheureusement, cela ne reste qu'une prime et comme toutes primes ses effets bénéfiques ne dureront qu'un temps, c'est une respiration avant de replonger dans la galère du quotidien.

Nous regrettons également que la participation ne soit pas distribuée de façon équitable. **Moins vous touchez, moins vous gagnez.**

La CGT continuera de revendiquer que l'équité devienne la règle.

Ces 9 millions d'€ se rajoutent aux 6 millions d'€ d'intéressement soit un peu plus de 15 millions d'€ de primes distribués pour la seule année 2023.

15 M€ exonérés de cotisations sociales, 15 M€ qui se rajoutent aux milliards que les grandes entreprises de notre pays ne versent pas en salaires, donc qui n'alimenteront pas notre protection sociale. Pour 2023, c'est 80 milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales.

Primes qui nous font travailler 2 ans de plus.

Primes qui font que la sécu rembourse de moins en moins nos frais de santé et qui alourdit la prise en charge de nos mutuelles qui deviennent de plus en plus chères.

Etc.etc...

A la CGT, notre combat a toujours été celui de l'augmentation du salaire de base, et vues les sommes distribuées en primes pour 2023, notre revendication d'une augmentation de 200€ du salaire de base pour toutes et tous n'a rien d'utopique.

Redistribuer les richesses créées autrement est possible, c'est juste une question de volonté.

EN ATTENDANT, PRENONS LE FRUIT DE NOS EFFORTS ET NOUS CONTINUERONS DE NOUS BATTRE POUR L'AUGMENTATION DE NOTRE SALAIRE DE BASE, LA SEULE GARANTIE DE VIVRE MIEUX.